



Chargé(e) de prévention, ergonomiste

Famille(s) de métiers :
Sécurité, hygiène et qualité

Missions

Concevoir et améliorer les lieux de travail pour les adapter aux besoins des collaborateurs selon les règles de sécurité de la structure

Principales activités

Analyse des situations de travail :

Observer les collaborateurs en situation de travail
S'entretenir avec les collaborateurs
Étudier le fonctionnement des équipements et les dispositifs de sécurité au travail
Identifier les risques professionnels dans les situations de travail observées
Formaliser un état de lieux et des préconisations sur la situation

Suivi et accompagnement d'actions curatives :

Mettre en œuvre et coordonner les actions curatives
Engager une démarche participative d'amélioration des conditions de travail
Informier et former des collaborateurs dans une démarche de prévention
Mesurer l'efficacité et la pertinence des actions engagées à travers des indicateurs pré-identifiés
Réaliser une veille réglementaire en matière de santé au travail

Principales compétences métiers

Compétences techniques

Avoir des connaissances en psychologie, sociologie, physiologie
Maîtriser les règles de sécurité, de conditions de travail et d'hygiène
Maîtriser les fondements relatifs au domaine juridique (législation du travail, droit de la Sécurité sociale)
Avoir des connaissances de la démarche ergonomique

Compétences transverses

Positionner les métiers au sein de l'entreprise

Niveau de formation

Bac + 5 spécialisé en sciences humaines ou formation médicale spécialisée en médecine du travail

Expérience

Courte expérience professionnelle souhaitée dans le domaine d'activités

Code(s) ROME : **M1402**